

Réunion de quartier N°6 | COMPTE RENDU

Date de la réunion | Heure : 12/06/2021 | 15h00 | Lieu de la réunion Salle Rionis

Réunion organisée par MAIRIE DE RUOMS

Type de réunion Réunion de quartier

Animateur M. Le Maire

Quartiers :

- Rte des Brasseries
- Rue du Président Chamontin
- Mas du bateau
- Les Tournelles
- Rue du Bac
- Rue Jeanne d'Arc
- Vieux Ruoms

Participants Mairie :

Guy Clément,

Besancenot Thierry,

Tourre Thierry,

Ozil Magalie,

Allègre Yves,

Allègre Marie-Christine,

Coupé Michel,

Arrighi Nicole

Participants :14

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

La réunion débute par un mot du Maire qui présente l'équipe. Il précise qu'il n'y aura pas de discussion sur les poubelles car la réorganisation de ces dernières est en pourparlers.

Concernant les demandes du jour, M. Le Maire informe que les élus répondront aux questions posées dans la mesure du possible. Voir les explications à ce sujet parues dans le bulletin de l'intercom.

Une réunion avec les Ruomsois peut être envisagée pour les informer de l'avancement du dossier des EOM.

Projets en cours de demandes de subventions et projets effectués :

. La construction de la nouvelle médiathèque face à l'école Jean Moulin est en cours de réflexion.

Dans la partie inondable du terrain, il est envisagé un mini espace vert.

. L'école Jean Moulin manque de place pour de nouvelles classes.

La reconversion de l'ancien cinéma accueillera la cuisine, la cantine et une salle de motricité.

Il permettra également l'accueil du centre de loisirs de l'intercom.

Les travaux en cours de réalisation :

. Les jardins partagés.

. Les toilettes publiques, Place de la République.

. Les toilettes publiques, près du jardin d'enfants + plantation d'arbres + sécurisation d'accès.

. Les travaux d'aménagements dans l'ancien cabinet médical permettent d'accueillir :

Un couple de kiné, une sage-femme – gynéco et un dentiste, l'ex- local du Dr Justafré parti à la retraite est libre d'activité car l'imagerie médicale n'est plus d'actualité.

L'ARS va équiper l'hôpital de Vallon Pont d'Arc d'une imagerie.

. Création d'une aire de covoiturage à la petite vitesse.

. Reprise des réunions de quartiers

. Création d'un local pour Fréquence 7

. Rappel de la restauration du site internet de la mairie : « Ruoms.fr »

. Aménagement du camping municipal pour les camping-cars avec la société Camping-car park.

QUESTIONS / REPONSES

Les réponses et précisions sont apportées par les responsables des sujets.

Rue des Tournelles et vieux Ruoms:

- Vitesse excessive : demande d'aménagement de passages, de mise en sens unique
- Alerte sur le stop de l'école que soi-disant personnes ne respectent, même pas les véhicules de la municipalité.
- Parking pour les usagers du vieux Ruoms : tout le monde peut s'y garer, mécontentement des riverains et demande de réparation du moteur du portail ou éventuellement la mise d'un portail manuel avec clés suivant les places disponibles pour les riverains concernés.
Aux riverains d'apposer une plaque minéralogique à leur emplacement respectif
- Les riverains demandent plus de contraventions pour le stationnement abusif dans le vieux Ruoms, et demande une action plus efficace de la police municipale.
- Suite à des incidents : demande si les caméras sont fonctionnelles ?
1 ou 2 le sont mais la qualité de visionnage est médiocre. Leur remplacement n'est pas à l'ordre du jour car il y a une incompatibilité de matériel avec la fibre qui va bientôt arriver.
Donc, l'ensemble du parc sera rénové avec l'arrivée de la fibre.
La gendarmerie de Ruoms n'est seulement accessible que le vendredi matin pose problème : Le maire informe que la gendarmerie n'est pas de son ressort.
- A l'intérieur des remparts, demande de mise en place de poubelles de ville :
Mr Besancenot rappelle que le devis pour 10 poubelles s'élève à 15 000€, donc le service technique s'occupera de la fabrication de ces dernières dès que leur planning le permettra.
De même, le SICTOBA interviendra dans les écoles pour de la prévention auprès des plus jeunes.
- **Rue du Mas du Bateau** demande de remettre des panneaux voie sans issue.
- Concernant la fibre, certains propriétaires refusent la mise en place de boîtiers sur leur façade desservant plusieurs habitations entraînent le retardement de raccordement celle-ci.
- **Rue Cassin** : une riveraine alerte sur le fait que trop de câbles sont visibles en hauteur :
Les câbles en cuivre seront retirés avec l'arrivée de la fibre.
L'entretien des ruisseaux et Ciné 7 se déversant dans le chemin commence à poser problème :
Une consultation riverains/urbanisme/service technique devra être mise en place.
- Suite au projet de la médiathèque, certains se demandent où sera transféré le parking ?

- Mr le maire annonce qu'une demande d'aménagement du parc sur la partie inondable a été faite auprès de l'émission télévisée « silence ça pousse ». On attend décision de la chaîne !
- **Rue Olivier de Serre** : demande de passage protégé au niveau du cimetière :
Pas de possibilité de trottoir bateau car c'est une départementale avec passage à 30 km/h et les piétons sont logiquement prioritaires.

Annonces faites :

- ✓ 21 juin pas de fête de la musique
- ✓ 14 juillet : feu d'artifice, lampions et Pena
- ✓ 15 juillet bal du 14 juillet.
- ✓

Nicole Arrighi informe le public sur le passage au mois de juin dans la commune d'un bus pour dépistage de plusieurs pathologies.